Bénédicte Damide Démas

Formation individuelle en bureautique

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 69 16601 69 auprès du préfet de région de Rhône-Alpes



Conditions générales de vente

Désignation

La société Bénédicte Damide désigne un organisme de formation professionnelle, dont le siège social est situé au 14 bis rue de Nice. La société Bénédicte Damide met en place et dispense des formations bureautiques pour des salariés ou demandeurs d'emploi. Les formations sont individuelles ou en petit groupe de 5 participants.

Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par la société Bénédicte Damide pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de la société implique l'acception sans réserve du client des présentes Conditions Générales de Vente. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier sur toutes conditions générales d'achat.

Acceptation d'une demande de formation

Pour chaque formation émanant d'une démarche individuelle (CPF par exemple), un entretien téléphonique sera conduit par l'organisme de formation afin d'évaluer la motivation, le niveau préalable, les attentes et les objectifs de formation ainsi que la durée.

Le stagiaire pourra faire parvenir à l'organisme de formation des exemples types du travail qu'il réalise ou souhaite réaliser.

Pour les formations émanant d'un responsable d'entreprise en direction d'un salarié, un contact téléphonique avec le responsable et avec le futur participant sera nécessaire ou si possible un rendez-vous dans les locaux de l'entreprise sera proposé.



Aucune formation ne peut être acceptée sans entretien préalable.

Devis et attestation

Pour chaque formation, la société Bénédicte Damide s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à la société un exemplaire renseigné, daté, signé et tamponné, avec la mention « Bon pour accord ». Une attestation de présence et de fin de formation sera fournie.

Déroulement de la formation

Les formations bureautiques se déroulent en séances de 3h à 4h. Ceci afin de mixer apprentissages et mise en œuvre autonome. Ainsi le participant s'engage à réaliser les exercices préparés par le formateur entre chaque séance de formation.

Généralement les séances sont espacées de 2 à 5 jours.

Bénédicte Damide Démas

Formation individuelle en bureautique

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 84 69 16601 69 auprès du préfet de région de Rhône-Alpes



Programme des formations

Le programme de formation est construit en adéquation avec les souhaits et objectifs du participant. Si cela est nécessaire, la formatrice pourra modifier les contenus des formations suivant le niveau et le rythme d'apprentissage du participant. Les contenus des programmes figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.

Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros hors taxes. La société Bénédicte Damide n'est pas soumise à TVA. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, dans un délai de 30 jours à réception de facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque.

Le tarif moyen de formation est de 60€ heure HT modulable selon le volume d'heures.

Retard de paiement

Les retards de paiement donneront lieu à une indemnité basé sur le taux de la BCE (taux en cours à la date de facturation) ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40€ par facture.

Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Opérateurs de Compétences (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où la société Bénédicte Damide ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO au 1er jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

Conditions de report et d'annulation d'une séance de formation

En cas d'annulation dans les 5 jours ouvrables avant le début d'un parcours de formation, le client est tenu de payer une pénalité d'annulation, à hauteur de 50% du coût total initial de la formation.

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire 2 jours calendaires avant le jour et l'heure prévus et avec proposition d'une date de report. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par e-mail à l'adresse Bdemas.formation@gmail.com ou d'un appel téléphonique direct (0668186567). Les messages sur répondeurs ne sont pas considérés comme une annulation.

En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit ou à un cas de force majeur, la société Bénédicte Damide ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail ou contact direct par téléphone.

Suivi de la formation

À la suite d'un parcours de formation entièrement réalisé et tel que contractualisé par le participant et Bénédicte Damide, un suivi à distance est proposé. Il consistera en une aide ponctuelle sur les fichiers développés par le participant. Cette aide ponctuelle s'effectuera au

2

Bénédicte Damide Démas Formation individuelle en bureautique





moyen d'outils de visio (Teams, zoom ou autre). Ce suivi actif et ponctuel est proposé pendant 6 mois après la formation.

Propriété intellectuelle et droit d'auteur

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique, électronique...), sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction, partielle ou totale, ne peut être effectuée sans l'accord exprès de la société. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents en vue de l'organisation ou de l'animation de formations.

Informatique et libertés

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la société Bénédicte Damide sont utiles pour le traitement de l'inscription ainsi que pour la constitution d'un fichier clientèle pour des prospections commerciales. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

Loi applicable et attribution de compétence

Les présentes Conditions Générales de Vente sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre la société Bénédicte Damide et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. À défaut, l'affaire sera portée devant les tribunaux de Lyon

L'organisme de formation Bénédicte Damide Démas

